

COMPTE RENDU DU CHS DU 22 NOVEMBRE 2011

Le 22 novembre s'est tenu un Comité Hygiène et Sécurité (CHS) où les points suivants ont été abordés :

Transformation des C.H.S.D.I. (Départemental Interdirectionnel) en C.H.S.C.T. (Conditions de travail)

Le premier point a été consacré à la transformation des C.H.S.D.I. en C.H.S.C.T. pour se mettre en conformité avec l'accord de 2009 sur la sécurité et la santé au travail et celui de 2010 sur la modernisation du dialogue social. Le nouveau cadre de référence est dorénavant le

décret n°2011-774 du 28 juin 2011 et sa circulaire d'application du 09 août 2011. La direction a précisé qu'il s'agit de transposer les règles du droit du travail à la fonction publique. Nous serons vigilants sur cette évolution.

Bilans des sessions-test de la formation « Mieux vivre au travail »

Deux sessions ont été organisées, l'une pour les agents B et C, l'autre pour les agents A+. L'objectif de ce stage est d'identifier les difficultés rencontrées au travail, comment gérer le stress et préserver sa santé, en trouvant des pistes d'amélioration. Globalement, le ressenti des participants a été positif. Il a été décidé de renouveler l'expérience et de reconduire cette action en 2012. Le

volume de formation et ses modalités seront décidées lors du premier C.H.S.C.T. de l'an prochain. La question des modalités d'inscription à cette formation sans passer par la hiérarchie directe, afin d'éviter tout risque de pression et de stigmatisation des agents intéressés, a été évoquée. L'administration s'est engagée à examiner la question.

Propositions de dépenses

La totalité de la dotation budgétaire 2011 est dépensée (déduction faite des 5% gelés au titre des réductions budgétaires). Concernant la D.D.F.I.P. 92, les principales dépenses validées au cours de ce C.H.S. sont :

- la remise en état du parking du C.F.I.P. de Sceaux ;
- la pose de stores de protection solaire à la trésorerie municipale de Puteaux et de Saint Cloud ;

- les travaux d'électricité au C.F.I.P. de Suresnes,
- la réfection du parking du C.F.I.P. d'Asnières.
- des cours de formation à la conduite préventive et l'achat d'un fauteuil d'évacuation ont été actées pour l'administration des Douanes.

Rapport annuel 2010 du médecin de prévention

Au préalable, le médecin de prévention a fait remarqué qu'il serait souhaitable que son rapport soit présenté plus tôt dans l'année (celui-ci concernant l'année passée).

L'année 2009 est marquée par une dégradation des conditions de travail du personnel. En 2010, les propos qui lui ont été rapportés concernant la charge de travail sont identiques, mais accompagnés d'un sentiment d'impuissance, de fatalité et de morosité. Certains agents parlent d'ambiance du travail qui se dégrade pouvant conduire à des conflits.

Le médecin a enfin relevé une nouvelle dégradation en 2011. Il fait par ailleurs, état **d'un pourcentage élevé d'absentéisme aux convocations aux visites médicales obligatoires** (environ 20%).

Le médecin se plaint qu'un certain nombre d'informations qui devraient lui être remontées ne le soient pas. Ainsi, certaines informations qui doivent lui être transmises, tels que les accidents du travail et de service, ne le sont pas

toujours. Il est en outre de même des réintégrations après congés de longue maladie et de longue durée.

Il a relevé également l'augmentation notable des psychopathologies en lien avec le contexte du travail entre 2009 et 2010 (366 %).

Le médecin a proposé que le recensement des incidents de type violence verbale ou physique d'origine interne ou externe, puisse se faire par le biais d'une fiche de signalement.

Ce document, validé par notre direction, va prochainement être diffusé aux agents par le biais de leurs chefs de service.

Les modalités de sa transmission au médecin du travail ont été soulevées par la C.G.T. En effet, il y a un risque que les agents soient dissuadés de transmettre cette fiche par leur supérieur direct. Dans ces conditions, la C.G.T. a demandé à ce qu'elles puissent être directement transmises à l'administration et/ou au médecin du travail.

Etat diagnostic amiante des différents sites de la D.D.F.I.P. 92

Un état complet des sites de la direction a été présenté en séance. Il s'avère que sur les 25 sites recensés et diagnostiqués, 4 sites sont « dégradés » (Trésorerie municipale de Bagneux, C.F.P. d'Issy-les-Moulineaux, Vanves

et Sèvres). L'amiante est présente dans la colle de certains revêtements. Pour ces sites, le retrait des matériaux concernés ou une protection particulière est à prévoir.

Plans des futurs S.I.P. 2011

Les problèmes déjà soulevés par rapport aux S.I.P. de Boulogne Nord, Saint Cloud, Courbevoie et Levallois ont de nouveau été évoqués.

- **S.I.P. de Boulogne** : la C.G.T. a demandé l'état d'avancement des travaux au 3ème étage. Les collègues de la trésorerie et du C.D.I. de Boulogne Sud doivent en effet s'y installer à partir du 07 décembre prochain. Nous avons rappelé que les travaux du deuxième étage avaient considérablement gêné les agents, ceux-ci n'étant séparés du chantier que par une bâche et non par une cloison comme nous l'avions demandé. La direction nous a répondu que le calendrier des travaux serait res-

pecté et qu'ils seraient en principe terminés à l'arrivée des agents de Boulogne Sud. En cas contraire, l'administration s'est engagée à ce que le chantier soit cloisonné.

- **S.I.P. de Saint Cloud** : nous sommes revenus sur le manque de luminosité et l'exiguïté des locaux. Nous avons demandé une visite de l'I.H.S. (Inspecteur Hygiène et Sécurité) et du médecin de prévention afin d'apprécier la situation et de prendre des mesures de luminosité. Le principe de cette visite a été retenue par le CHS. Des travaux concernant l'amiante sont par ailleurs, prévus en 2013.

Rapport des visites de l'I.H.S.(Inspecteur Hygiène et Sécurité)

L'I.H.S. a présenté son rapport concernant les visites effectuées sur les C.F.P. et trésoreries municipales d'Asnières et Vanves, de même que le suivi de ces précédentes visites. Si une partie des problèmes soulevés ont été résolus, un certain nombre de sujets restent en sus-

pens.

Les collègues souhaitant obtenir davantage de précisions sur ces points peuvent contacter les représentants CGT au CHS.

Questions diverses

Accessibilité des personnes à mobilité réduite : tous les sites doivent être mis en conformité pour l'accès à ces personnes pour 2015. Le problème se pose notamment pour les sites non propriété de la D.D.F.I.P. pour lesquels les bailleurs ne sont pas toujours conciliants. 8 sites sur 46 ne disposent pas d'accès.

L'état de l'implantation des fontaines à eau sur le département a été présenté. Bien que le dispositif légal visant à ce que l'employeur mette à la disposition de ces subordonnés des points d'accès à une eau potable et fraîche, ait été rappelé, la direction a fait tout d'abord part de son souhait de réduire les installations existantes, pour ensuite s'engager à les maintenir à la suite de notre insistance. En effet, pour la C.G.T., l'objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents et non de les réduire. Nous avons demandé que les fontaines à eaux enlevées pour diverses raisons (« dangerosité », travaux, etc.) soient réinstallées.

CFP de Neuilly sur Seine : la validité des travaux effectués pour consolider les corniches a été confirmée. La sécurité des agents et usagers n'étant plus menacée, le dispositif de sécurité a donc été retiré.

Colombes Municipale : La C.G.T. est revenue sur la question de la manutention par les agents de la T.P. municipale des aspirateurs à pièces des horodateurs de la Vil-

le. Ses appareils une fois remplis peuvent peser plus de 100 kg et les agents doivent les porter notamment dans les escaliers du site. Notre organisation a demandé qu'une solution soit trouvée afin qu'ils n'aient plus à le faire. L'administration s'est engagée à intervenir auprès de la municipalité pour que les fonds soient amenés par ses soins à la Banque de France. Nous avons insisté pour que la direction prenne dès à présent les dispositions nécessaires pour que les agents n'aient plus à soulever de telles charges.

C.F.P. de Colombes : L'installation d'une grille en bas de ce site a été évoquée par notre organisation syndicale combative. La boîte aux lettres a été déplacée à l'extérieur du centre, ce qui pose problème pour les agents en terme de sécurité (risque de chutes et d'agression). **La direction va examiner la question....**

Issy-les-Moulineaux : Nous sommes revenus sur le problème d'entassement de la F.I. et de ses archives dans un seul et même bureau ainsi que sur la problématique des deux seuls bureaux actuellement disponibles pour recevoir prochainement la brigade F.I. de Boulogne ! Nous avons demandé où en était ce dossier. La direction considère au vu des plans qu'il n'y a pas de problème. Les collègues vont-ils devoir s'installer sur la terrasse ?

Délégation CGT

Céline ALAYA - Carole LAFON - Luc BENOIT - Maurice CANTRAINNE

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème quelconque.

cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

www.financespubliques@cgt.fr/92